Direction Evaluation. Etudes et Prospective



FICHE PAYS – SEPTEMBRE 2025



Catégorie OCDE (2025): 6/7 Notes agences (S&P / Moody's / Fitch): B+/ B3/-

Change: F CFA / Régime de change fixe (indexation à l'euro) Horizon de l'objectif de réduction des GES: -11% à l'horizon 2030

FORCES

- Projets d'investissement d'ampleur, en partie financés par le secteur privé
- Dynamisme des services de transport (port de Lomé)
- Amélioration du climat des affaires
- Forte détérioration des finances publiques

FAIBLESSES

- Poids élevé du service de la dette
- Tensions politiques et sociales

SYNTHÉSE:

Évolution des risques: stable

Environnement macroéconomique et financier :

- Vulnérabilité de la croissance : la consommation des ménages devrait être soutenue par une inflation en forte baisse qui pourrait permettre à la BCEAO de poursuivre l'assouplissement de sa politique monétaire, favorisant les investissements déjà encouragés par le plan de développement national axé sur les infrastructures et l'énergie. La croissance devrait ainsi se stabiliser autour de +5,2% en 2025 et atteindre +5,5% en 2026. Des incertitudes subsistent néanmoins sur ces prévisions en lien avec le contexte international, les tensions politiques et sociales nationales et les risques climatiques.
- Vulnérabilité des comptes publics : le déficit budgétaire pourrait être ramené à -3,9% en 2025 (-7,4% en 2024), grâce à la progression des recettes. Le respect de l'objectif du critère UEMOA (déficit de -3%) a été reporté à 2026. Le Togo reste parmi les pays les plus endettés de la zone UEMOA avec un ratio d'endettement de 72,1% du PIB en 2024, supérieur au critère de convergence UEMOA (70 %) qui pourrait être néanmoins respecté dès 2025. Le service de sa dette reste élevé (près de 23% des revenus de l'Etat).
- Vulnérabilité extérieure : les exportations togolaises vers les États-Unis sont modestes (moins de 3% du total), mais les secteurs agro- alimentaires et textiles, pourraient être affectées par des droits de douane et le non-renouvellement de l'AGOA. Le Togo dépend davantage de la demande régionale et de celle de l'Inde, qui devrait rester soutenue. La réduction du déficit courant (-2,3% en 2025 et -1,4% en 2026) devrait être favorisée par un tassement des importations lié à la modération des prix du pétrole. La dette extérieure devrait progresser en 2025 (33% du PIB après 30% en 2024) mais baisserait dès 2026. Le risque de surendettement reste modéré selon le FMI.
 - Vulnérabilité du secteur bancaire : le secteur bancaire est fragilisé par la sous-capitalisation de deux établissements (représentant près de 20% du total des actifs) en cours de restructuration. La concentration des crédits (commerce et transports) reste un facteur de vulnérabilité mais le dynamisme de l'activité dans ces secteurs réduit les risques d'impayés. Le taux d'inclusion financière (87%) est le plus élevé d'UEMOA.

Environnement politique et gouvernance :

- Stabilité socio-politique : la situation politique et sociale s'est nettement dégradée depuis la promulgation en 2024 de la nouvelle Constitution instituant une Vème république, parlementaire. F. Gnassingbé, qui a succédé à son père en 2005, reste à la tête du pays en qualité de Président du Conseil, pour une durée de 6 ans renouvelable, sans limite de nombre de mandats. La réforme a provoqué des mouvements de contestation qui ont fait plusieurs victimes en 2025 .
- Climat des affaires : d'importants efforts ont été réalisés pour améliorer le climat des affaires. Le gouvernement a pris des mesures pour soutenir le développement du secteur privé en favorisant notamment l'accès des PME aux financements et améliorant le cadre réglementaire des entreprises.

Environnement et politique du climat

Vulnérabilité climatique : Le Togo est très vulnérable aux changements climatiques (135ème sur 181 selon l'indice de vulnérabilité ND Gain) compte tenu du poids de son secteur agricole. Ses émissions de CO2 sont relativement faibles (141^{ène} sur 160 pour les émissions/ hab.) mais le pays s'est engagé à les réduire de 11% d'ici 2030, en particulier en développant les énergies renouvelables (éolien, solaire).

STRUCTURE DES ÉCHANGES

Source: International Trace Center, CNUCED

Principaux partenaires commerciaux + France

Part moyenne des échanges de marchandises 2020-2024 (% du total) **Exportations Importations** 14.3% Chine Inde 20.6% Burkina Faso 12.3% France 8.3% Mali 9,4% Inde 6.9% Bénin 9.1% Ghana 3,9% France (7^{ème}) 6.4% Japon 3.8%

Principaux produits échangés

Source: International Trace Center, CNUCED

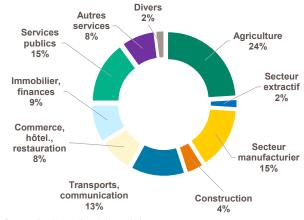
Part moyenne des échanges de marchandises entre 2020 et 2024 (% du total)							
Exportations		Importations					
Phosphate, ciments	21,3%	Combustible, pétrole	13,4%				
Matières plastiques	10,8%	Véhicules automobiles	11,6%				
Combustible, pétrole	8,9%	Machines, engins mécaniques	7,3%				
Coton	6,5%	Matières plastiques	6,8%				
Pdts cosmétiques	6,4%	Eqpts électriques	5,5%				



TOGO	2020	2021	2022	2023	2024(e)	2025(p)	2026(p)		
STRUCTURE ECONOMIQUE									
PIB (Mds USD, courant)	7,4	8,3	8,1	9,1	9,8	10,0	10,8		
Rang PIB mondial	146	146	147	145	144	142	142		
Population (Mns)	8,4	8,6	8,9	9,1	9,3	9,5	9,7		
Rang Population mondiale PIB / habitant (USD)	98 876,5	96 964,3	95 919,6	94 1 001,2	91 1 052,3	90 1 053,4	89 1 104,2		
Croissance PIB (%)	2,0	6,0	5,8	5,6	5,3	5,2	5,5		
Inflation (moyenne annuelle, %)	1,8	4,5	7,6	5,3	3,3	2,3	2,0		
Part exportations manufacturées (% total exp.)*	50,7	48,7	38,3	36,0	42,2	2,3 NA	NA		
FINANCES PUBLIQUES	50,1	40,1	30,3	30,0	42,2	INA	INA		
	00.0	04.0	07.4	00.0	70.4	70.0	00.7		
Dette publique (% PIB)	62,2	64,9	67,4	68,6	72,1	70,2	68,7		
Solde public (% PIB)	-7,0	-4,7	-8,3	-6,7	-7,4	-3,9	-3,0		
Charge de la dette publique (% recettes budg.)*	14,5	12,9	14,2	14,1	15,8	13,8	15,1		
POSITION EXTERNE									
Solde courant (% du PIB)	-0,3%	-2,2%	-3,5%	-4,0%	-3,2%	-2,3%	-1,4%		
IDE (% du PIB)**	-0,7%	-0,7%	-0,8%	-0,8%	-0,8%	-0,9%	-0,9%		
Réserves UEMOA (en mois d'importation B&S)	5,4	5,0	4,1	3,5	4,6	4,7	NA		
Dette extérieure totale (% PIB)**	28%	27%	26%	26%	30%	33%	32%		
Dette extérieure CT (% PIB)	4,3%	4,8%	2,1%	1,1%	NA	NA	NA		
Taux de change	575,6	554,5	622,4	606,6	605,9	NA	NA		
SYSTÈME BANCAIRE									
Fonds propres / actifs pondérés	3	4	4,4	8,7	9,4	NA	NA		
Taux de NPL	16	12	8,1	8	7,9	NA	NA		
ROE	11,6	16,6	15,7	15,5	NA	NA	NA		
SOCIO-POLITIQUE									
Rang gouvernance Banque Mondiale (214 Pays)*	162	162	159	159	NA	NA	NA		
CLIMAT									
Rang émissions de CO2 par habitant (160 pays) ^a	142	140	141	NA	NA	NA	NA		
Rang ND-Gain (181 pays) ^b	140	135	NA	NA	NA	NA	NA		
Rang politique climat (58 pays) ^c Lécendes : (e) estimations : (n) prévisions. Sources : Fi	NA NA (DEO 04/0	NA	NA	NA	NA ***O- (/ F	NA ·	NA		

Légendes : (e) estimations ; (p) prévisions- Sources: FMI (REO 04/2025, rapport pays 07/2025);*Banque Mondiale;**Oxford Economics

Pays : part des secteurs dans l'activité (% du PIB 2024)



Source: Institut national de statistiques

a : Eurostat, b : Notre Dame Global Adaptation Initiative (Indicateur de vulnérabilité), c : Germanwatch

1. SITUATION ECONOMIQUE

 Un secteur manufacturier dynamique et des services de transport maritime en plein essor

L'économie est très dépendante du secteur agricole, qui représente près du quart du PIB et emploie 40% de la main d'œuvre¹. La production est concentrée sur le coton, le cacao, l'huile de palme et le soja. La production de coton de la campagne 2024-2025 (60 400 T) a affiché un repli de 10% par rapport à l'année précédente, en raison de conditions climatiques défavorables. Le gouvernement a lancé des mesures de soutien pour encourager les producteurs avec l'objectif d'atteindre 93 000 T en 2025-26. Plusieurs plans d'action quinquennaux ont en outre été définis en vue d'augmenter les rendements de différentes filières agricoles et de développer la transformation locale. Dix agropoles devraient ainsi être créées entre 2017 et 2030.

L'industrie manufacturière (15% du PIB) concerne notamment l'extraction de phosphate à partir duquel est produit de l'engrais, destiné au marché régional. Le pays produit également des matières plastiques, des produits agro-alimentaires et du textile. La plate-forme d'Adétikopé (PIA)² constitue un outil majeur de la politique de développement industriel du gouvernement.

Les services (60% du PIB) sont particulièrement dynamiques dans le secteur des transports grâce à l'activité du port de Lomé, en pleine expansion. Avec 30,6 MT de marchandises traitées en 2024 (moins de 26 MT en 2020), le Togo se classe au 4ème rang des ports africains³. Grâce aux installations portuaires et au développement des infrastructures de transport (fret ferroviaire et aérien⁴ notamment), le gouvernement vise l'amélioration du positionnement stratégique du Togo comme « hub » pour la sous-région. Il fait cependant face à la concurrence des installations portuaires d'autres pays de la région (Cotonou au Bénin, Tema au Ghana, Abidjan en Côte d'Ivoire). Le tourisme, en particulier d'affaires, est également soutenu par le Gouvernement.

La croissance devrait rester dynamique en 2025-2026

En 2025, la consommation des ménages, principal moteur de la croissance togolaise, devrait être encouragée par le repli de l'inflation (-1,1% en juillet 2025 après +2,2% en janvier), qui résulte de la modération des prix alimentaires et de l'énergie. La tendance à la baisse des flux de transferts d'expatriés

(7% du PIB en 2023), pourrait toutefois atténuer la progression de la demande des ménages.

La BCEAO devrait poursuivre l'assouplissement de sa politique monétaire entamé prudemment en juin 2025 (-25 pb à 5,25%)⁵. La baisse des taux favoriserait les investissements par ailleurs encouragés par le plan de développement à moyen-terme (« Feuille de route 2020-25 »), ciblant notamment le secteur des transports (infrastructures portuaires et routières) et de l'énergie.

Le Togo est globalement peu exposé au marché américain et concerné par des droits de douane "réciproques" minimaux de 10%. Certains secteurs pourraient néanmoins être touchés (agro-alimentaire et industrie textile naissante). Le pays pourrait également souffrir plus indirectement du tassement des échanges commerciaux.

Du côté des finances publiques, les dépenses seraient plus contraintes, limitant les perspectives d'accélération de l'activité, avec une croissance prévue à +5,2% en 2025 par le FMI. Les réformes structurelles pourraient permettre de porter la croissance à son potentiel (estimé à +5,5%) à partir de 2026.

Au-delà du contexte international, la dégradation de la situation politique et sécuritaire et les risques climatiques sont sources d'incertitudes pour ces prévisions. Le gouvernement reste engagé dans un programme de réformes structurelles avec l'objectif d'atteindre un taux de croissance de +7,0% à moyen terme, qui semble ambitieux.

Un secteur bancaire fragilisé par deux établissements

Le secteur bancaire togolais est composé de dix-sept institutions financière.

Le taux d'inclusion financière du Togo atteignait 87,3% en 2023⁶, le taux le plus élevé de l'UEOMA avec le Bénin et devant la Côte d'Ivoire (84,7%). Cette performance est le résultat d'une Stratégie nationale d'inclusion financière, basée sur la microfinance et les solutions d'argent mobile (notamment le système de transfert numérique d'espèces Novissi).

La sous-capitalisation de certains établissements continue à fragiliser le secteur. Le niveau de capitalisation globale progresse mais reste faible (ratio fonds propres/ actifs pondérés de 9,4% en 2024 contre 4,4% en 2023), inférieur au minimum réglementaire fixé par la BCEAO de 11,5%.

Les autorités apportent un soutien financier à UTB, banque publique en difficulté qui représente de l'ordre de

¹ Source OCDE

² Plateforme dédiée à la transformation des ressources naturelles du pays et aux exportations agricoles

³ derrière le Maroc, l'Afrique du Sud et l'Égypte, Bulletin trimestriel d'informations sur les performances économiques et financières du Togo, T1 2025

⁴ <u>Togo: le trafic de passagers à l'aéroport de Lomé a augmenté de 25% au 1er S 2023</u>

⁵ taux marginal (auquel les banques peuvent emprunter pour couvrir leurs besoins urgents de liquidité)

⁶ Taux global d'utilisation des services financiers, <u>BCEAO</u>



9% des actifs du secteur. Recapitalisée en 2024 (27 M\$), elle doit être restructurée en 2026⁷ avant d'être privatisée.

Le ratio prêts improductifs/total des prêts reste élevé mais tend à se stabiliser autour de 8%. La forte concentration des crédits sur certains secteurs se renforce, en particulier sur le commerce (31% du total mi-2024 contre 26% en 2023) et constitue une source de vulnérabilité.

2. FINANCES PUBLIQUES

Difficile maitrise des finances publiques

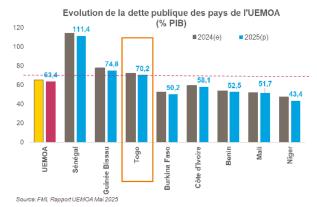
Les autorités sont parvenues à accroitre progressivement les recettes fiscales à 14,9% du PIB en 2024 (14% en 2021) avec l'augmentation des taxes sur certains produits/ services et l'amélioration du recouvrement d'arriérés. Les efforts de mobilisation des recettes devraient se poursuivre.

Les dépenses ont augmenté en 2024 avec les mesures de soutien exceptionnelles en faveur des populations touchées par les inondations et la recapitalisation de la banque UTB. Les programmes sociaux devraient être revalorisés, en particulier en faveur des habitants du nord du pays, pour un coût total estimé à 2,5% du PIB sur la période 2025-2026. Les dépenses de sécurité resteront élevées en raison de l'accentuation des menaces terroristes dans le nord. La baisse de l'aide financière américaine pourrait en outre contraindre le gouvernement à augmenter ses dépenses, notamment dans le secteur de la santé. Mais les subventions sur le carburant devraient baisser avec la modération des cours du pétrole. La charge du service de la dette devrait en outre être allégée par le recours accru à la dette concessionnelle.

Le déficit enregistré en 2024 (-7,4%) devrait être en partie résorbé en 2025 grâce à la progression des recettes, et serait ramené à -3,9%. Le gouvernement, avec l'accord du FMI, a reporté le respect du critère de l'UEMOA d'un déficit de -3% de 2025 à 2026.

Le ratio de dette publique devrait s'améliorer après le pic de 2024

Le ratio de dette publique a progressé depuis 2019 pour atteindre 72,1% du PIB en 2024, un niveau supérieur au taux de référence UEMOA (70%) et supérieur à la moyenne observée dans la zone (61 %). La hausse observée entre 2023 et 2024 (+3,5 pp) s'explique en particulier par le recours à un prêt (1,7% du PIB) destiné à financer l'aide exceptionnelle aux victimes des inondations.



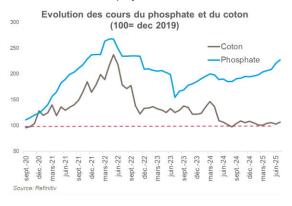
Le poids de la dette extérieure a progressé pour atteindre 42% fin 2024 contre 28% en moyenne sur la période 2015-19 et le gouvernement souhaite continuer à réduire la part de la dette domestique (levée sur le marché de l'UEMOA) dont les conditions sont peu favorables (taux d'intérêt élevés, maturités courtes). L'objectif de la « nouvelle stratégie d'endettement 2024-26 » est d'atteindre la parité dans la composition de la dette entre dette locale et extérieure en 20268.

Malgré la gestion active de la dette, le service reste élevé. Le paiement des seuls intérêts a atteint 3% du PIB en 2024 (2,4% en 2020, dont 80 % dus au titre de la dette domestique). Les échéances de remboursement du prêt exceptionnel à court terme contracté en 2024 alourdiront le service (principal et intérêts) de la dette qui atteindrait 22,7% des recettes de l'Etat en 2025, très proche du seuil fixé par le FMI pour le Togo (23%) et resterait élevé en 2026 (22,4%). Par la suite, le recours accru aux sources de financement externes concessionnels, tels les facilités du FMI, devrait favoriser la baisse du service de la dette (12% des revenus en 2027 selon le FMI) mais les risques d'alourdissement restent élevés compte tenu des conditions de marché.

3. POSITION EXTÉRIEURE

• Réduction progressive du déficit courant

Le Togo exporte notamment du **phosphate, des matières plastiques et du coton.** Les cours du coton ont retrouvé leur niveau d'avant crise COVID, mais ceux du phosphate sont orientés à la hausse, soutenant les revenus en devises du pays.



Au Togo, restructuration de l'UTB repoussée à 2026.

⁸ Newsletter République Togolaise T1 2024



S'agissant des tensions commerciales, les Etats-Unis ont représenté moins de 3% des exportations togolaises en moyenne entre 2020 et 2024, composées essentiellement de produits agroalimentaires (alimentations animales) et de textiles. Les droits de douane et le probable non-renouvellement de l'AGOA9 pourraient interrompre la progression de ces exportations qui ont atteint près de 100 M\$ en 2024 contre 20 M\$ en 2021. Les échanges du Togo pourraient en outre être pénalisés par une croissance mondiale moins dynamique. La croissance en Inde, premier marché d'exportation du pays (pour le phosphate principalement), devrait cependant rester porteuse. Le Togo dépend aussi de la demande régionale en lien avec son activité de réexportation de biens (notamment de pétrole, d'automobiles) importés via le Port de Lomé et destinés aux marchés de la zone (Burkina Faso, Mali, Niger et Ghana en particulier), pour lesquels les prévisions de croissance sont plutôt favorables. Les autorités prévoient aussi de renforcer les relations commerciales avec la Chine qui a supprimé. depuis 2022, les droits de douane sur la quasi-totalité des produits importés du Togo.

Les importations devraient par ailleurs se tasser, grâce à la modération des prix du pétrole (premier poste d'importation du pays). En revanche, le Togo figure sur la liste des pays pour lesquels D. Trump a interdit l'entrée sur le territoire américain et une taxe sera désormais imposée sur les transferts d'argent à l'étranger (1%)¹¹0. Bien que les Etats-Unis ne soient pas la première destination des travailleurs togolais qui s'expatrient en priorité dans les pays voisins (Nigeria, Benin, Ghana) ces mesures pourraient avoir des conséquences sur les flux de transferts d'expatriés (7% du PIB).

Finalement, le déficit courant, après s'être creusé à -4% du PIB en 2023, devrait sensiblement se réduire. Sous réserve de l'absence de hausse notable des prix du pétrole, il pourrait s'établir à -2,3% en 2025 et -1,4% en 2026.

Augmentation de la dette extérieure, qui reste cependant modérée

Les opérations de reprofilage de la dette publique et le recours à une dette exceptionnelle en 2024 ont contribué à accroître la dette extérieure à 30% du PIB en 2024. La dette extérieure du Togo est libellée en euro, limitant le risque de change compte tenu de l'indexation du F CFA.

Le pays devrait continuer à s'endetter pour couvrir ses besoins de financement mais en privilégiant les financements concessionnels. Fin 2024, la dette auprès des créanciers officiels, multilatéraux et bilatéraux (essentiellement la Chine et l'Inde) représentait environ un-tiers de la dette publique contre 20% en 2018. Le pays a conclu un accord avec le FMI

en mars 2024 pour un financement d'environ 400 M\$ sur trois ans.

Le FMI estime que le risque de surendettement au titre de la dette extérieure du Togo est modéré¹¹. En avril 2025, l'agence S&P a relevé sa note souveraine du Togo de B à B+, soulignant le dynamisme de la croissance, l'amélioration de la gestion budgétaire et la diversification des financements.

Risque de change atténué par l'indexation du Franc CFA à l'euro

Membre de l'UEMOA, le Togo appartient à la zone Franc. Fin décembre 2019, le président ivoirien a annoncé une réforme du Franc CFA, prévoyant notamment un changement d'appellation de la monnaie de Franc CFA en ECO¹² et la suppression de l'obligation de la BCEAO de déposer au moins 50% de ses réserves auprès du Trésor français. En revanche, ni la garantie de convertibilité de la France, ni la parité fixe face à l'euro n'ont été remises en cause par cette réforme, dont la mise en œuvre n'est pas encore effective. Une nouvelle réforme pourrait être envisagée par le nouveau Président sénégalais.

Après une dépréciation de plus de 6% face au dollar en 2024, le cours du F CFA s'est apprécié de +12% entre janvier et mi-juillet 2025 dans un contexte d'affaiblissement du dollar. Les réserves de la zone UEMOA, centralisées par la BCEAO, atteignaient de l'ordre de 4,6 mois d'importation fin 2024 (3,5 mois fin 2023) grâce notamment au retour de certains pays sur les marchés (Côte d'Ivoire, Bénin) et des financements des prêteurs officiels (FMI, Banque mondiale notamment). Elles devraient continuer à progresser légèrement en 2025-26 avec les flux de revenus d'exportation (hydrocarbures, or, cacao en particulier) des économies de la zone.

4. ASPECTS POLITIQUES ET GOUVERNANCE

 Aggravation des tensions sociales et situation sécuritaire dégradée au nord du pays

Le Président Faure Gnassingbé a succédé en 2005 à son père resté 38 ans à la tête du Togo. Réélu en **février 2020** pour cinq ans, il a fait voter une **réforme constitutionnelle remplaçant** le régime présidentiel par un **régime parlementaire et instaurant une V**ème **République**. La nouvelle Constitution, promulguée en mai 2024, limite les pouvoirs du Président de la République au profit du Président du Conseil des Ministres, poste dévolu au chef du parti majoritaire à l'Assemblée (l'Union pour la République-UPR- dirigée par Faure Gnassingbé), pour six ans renouvelables sans

⁹ Africa Growth Opportunity Act qui confère depuis 2000 à certains pays africains un accès privilégié au marché américain

¹⁰ Taxe de 1% sur les envois de fonds depuis les USA : l'impact sur les pays africains

¹¹ Analyse de soutenabilité de la dette juillet 2025

¹² ECO était le nom choisi pour la future monnaie unique de la zone CEDEAO et non des seuls pays de la zone franc



La réforme, très critiquée par l'opposition, a provoqué de vives tensions sociales qui se sont poursuivies en 2025. Malgré l'interdiction de rassemblements imposée depuis 2022, des mouvements de protestation, violemment réprimés, ont fait plusieurs victimes à Lomé en juin 2025. Les élections municipales de juillet 2025 se sont toutefois déroulées dans le calme, confirmant la domination de l'UPR, qui a remporté 75% des sièges de conseillers municipaux (participation de 55 %).

Les tensions sociales devraient rester élevées dans un pays où environ un quart de la population vit dans l'extrême pauvreté (revenus inférieurs à 2,15 \$/j). La frustration des jeunes (60 % de la population a moins de 25 ans) alimente le ressentiment, exprimé sur les réseaux sociaux et par des collectifs (« Mouvement du 6 juin ») que les Autorités tentent de maitriser.

La situation sécuritaire reste dégradée au Nord du pays avec l'extension progressive du terrorisme dans la région du Sahel (Burkina Faso). L'Etat d'urgence est déclaré dans ces régions depuis 2022.

Amélioration du climat des affaires

Le Togo est globalement moins bien classé que les pays de la zone (en particulier Ghana, Bénin, Côte d'Ivoire) selon les indicateurs de gouvernance mais a réalisé des progrès notables en termes d'efficacité du gouvernement et de qualité de réglementation. Le gouvernement a lancé une réforme des grandes entreprises publiques¹³ et du cadre juridique des marchés publics. Le pays a également sollicité un diagnostic de gouvernance conduit par le FMI.

Le gouvernement togolais encourage le développement du secteur privé, en soutenant les partenariats public-privé. La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) résulte ainsi d'un partenariat avec un Groupe singapourien (Arise). Le Togo bénéficie de l'appui de l'AFD au titre du programme Chose Africa pour développer des dispositifs publics d'appui à l'entrepreneuriat et un Comité technique de concertation Etat-secteur privé a été lancé en mars 2025.

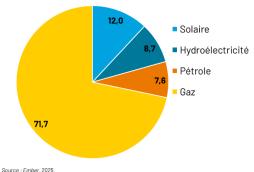
5. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Le Togo est vulnérable aux changements climatiques (135ème sur 181 selon l'indice de vulnérabilité ND Gain), en raison du poids important de l'agriculture dans son économie (cf. Partie 1). Plusieurs régions ont été touchées par d'importantes inondations en 2024, témoignant de cette vulnérabilité.

Faible émetteur de CO_2 (141ème sur 160 pour les émissions / hab.), le Togo s'est toutefois engagé à participer à l'effort mondial en réduisant de 11% ses

émissions d'ici 2030 (année de référence 2010). Le gouvernement souhaite notamment promouvoir l'utilisation de sources d'énergie alternatives au charbon de bois. Les sources d'énergies renouvelables restent faibles (autour de 20%) dans le mix de production mais le pays dispose de la plus grande centrale solaire d'Afrique de l'Ouest (Blitta).

Togo : production d'électricité par sources, en % (2023=0,92 TWh)



Par ailleurs, le Togo vise une réduction de 20% de la consommation de carburant d'origine fossile (amélioration du réseau routier, transports collectifs).

Le gouvernement établit depuis 2024 « un **document budgétaire vert** » pour prendre en compte les aspects climatiques et de protection de l'environnement de ses dépenses. Le pays a adhéré à l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), une organisation intergouvernementale dont le rôle est de faciliter la transition écologique de ses membres.

¹³ En particulier la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT), le Port autonome de Lomé (PAL) et la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET).



DIRECTION DES ETUDES, DE L'EVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

Baptiste ThornaryChef économistebaptiste.thornary@bpifrance.frSabrina El KasmiResponsable Pôle Conjoncture Macroéconomie Risque payssabrina.elkasmi@bpifrance.fr

Economies émergentes / Risque Pays

Anne-Sophie Fèvre Afrique de l'Ouest, Afrique australe, CEI & Russie as.fevre@bpifrance.fr

Adriana Meyer Amérique Latine, Asie du Sud & Inde, Afrique de l'Est adriana.meyer@bpifrance.fr

Victor Lequillerier MENA, Turquie, Chine, ASEAN victor.lequillerier@bpifrance.fr

Global trends, Pays Développés, Conjoncture France

Laetitia Morin France, pays développés, conjoncture PME laetitia.morin@bpifrance.fr

Thomas Laboureau France, pays développés, conjoncture ETI thomas.laboureau@bpifrance.fr

Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.